

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : RUSTOCOAT MIOX 4248RB RAL 7033
Mise à jour : 14.01.2025
Date d'édition : 14/01/2025

Version : 1.0.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

RUSTOCOAT MIOX 4248RB RAL 7033 (C5428)
Identifiant unique de formulation : KA21-HOCJ-P00P-G4YA

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Peinture produit pour utilisation industrielle / professionnelle (voir documentation technique)

Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie de produits [PC]

PC 9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Aalterpaint B.V.

Rue : Venecolaan 8

Code postal/Lieu : 9880 Aalter

Téléphone : +32 (0) 93741765

Télécopie : +32 (0) 93745643

Contact pour informations : info@aalterpaint.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+32 (0) 93741765 (08.00 - 17.00)

+32 (0) 70245245 (Antigifcentrum België / Centre antipoisons Belgique)

<http://apps.who.int/poisoncentres> (autres pays)

BE - Antigifcentrum - Brussel + 32 70 245 245 (een arts beantwoordt uw oproep)

BE - Centre Anti-poison - Bruxelles + 32 70 245 245 (un médecin répondra à votre appel).

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 ; H315 - Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2 ; Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 ; H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1 ; Provoque de graves lésions des yeux.

Skin Sens. 1 ; H317 - Sensibilisation cutanée : Catégorie 1 ; Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT RE 2 ; H373 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : Catégorie 2 ; Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Aquatic Chronic 2 ; H411 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 2 ; Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Danger pour la santé (GHS08) · Corrosion (GHS05) · Environnement (GHS09) · Point d'exclamation (GHS07)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Aalterpaint

Nom commercial du produit : RUSTOCOAT MIOX 4248RB RAL 7033

Mise à jour : 14.01.2025

Date d'édition : 14/01/2025

Version :

1.0.0

Mention d'avertissement

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

REACTION PRODUCT: BISFENOL-A-EPICHLORHYDRIN AND EPOXY RESIN (AVERAGE MOLECULAR WEIGHT 700-1100) ;
N°CAS : 25068-38-6

QUARTZ (SIO₂) ; N°CAS : 14808-60-7

REACTION PRODUCT : BISFENOL-A-EPICHLORHYDRIN; EPOXY RESIN (AVERAGE MOLECULAR WEIGHT <= 700) ;
N°CAS : 25068-38-6

OXIRANNE, DÉRIVÉS MONO[(ALCOOLATES EN C12-14)MÉTHYL] ; N°CAS : 68609-97-2

3,6-DIAZAOCTANE-1,8-DIAMINE ; N°CAS : 112-24-3

ÉTHYLÉNE DIAMINE ; N°CAS : 107-15-3

Mentions de danger

- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....
- P321 Traitement spécifique (voir l'explication sur cette étiquette).
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur l'environnement

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

REACTION PRODUCT: BISFENOL-A-EPICHLORHYDRIN AND EPOXY RESIN (AVERAGE MOLECULAR WEIGHT 700-1100) ;
N°CE : 500-033-5; N°CAS : 25068-38-6

Poids : ≥ 10 - < 25 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Eye Irrit. 2 ; H319

POLYAMINOAMIDEADDUCT

Poids : ≥ 3 - < 10 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318

XYLÈNE ; N°CE : 215-535-7; N°CAS : 1330-20-7

Poids : ≥ 2,5 - < 10 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Asp. Tox. 1 ; H304 STOT RE 2 ; H373 Acute Tox. 4 ; H312 Acute Tox. 4 ; H332 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H335

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LÉGER (PÉTROLE) ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119455851-35 ; N°CE : 265-

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Aalterpaint

Nom commercial du produit : RUSTOCOAT MIOX 4248RB RAL 7033

Mise à jour : 14.01.2025

Date d'édition : 14/01/2025

Version :

1.0.0

199-0; N°CAS : 64742-95-6

Poids : $\geq 2,5 - < 10 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Asp. Tox. 1 ; H304 STOT SE 3 ; H335 STOT SE 3 ; H336 Aquatic Chronic 2 ; H411 EUH066

XYLENE ; N°CE : 215-535-7; N°CAS : 1330-20-7

Poids : $\geq 2,5 - < 10 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Acute Tox. 4 ; H312 Acute Tox. 4 ; H332 Skin Irrit. 2 ; H315

QUARTZ (SIO₂) ; N°CE : 238-878-4; N°CAS : 14808-60-7

Poids : $\geq 2,5 - < 10 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : STOT RE 1 ; H372

QUARTZ (SIO₂) ; N°CE : 238-878-4; N°CAS : 14808-60-7

Poids : $\geq 2,5 - < 10 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : STOT RE 1 ; H372

DIOXYDE DE TITANE ; N°CE : 236-675-5; N°CAS : 13463-67-7

Poids : $\geq 2,5 - < 10 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Aucune

REACTION PRODUCT : BISFENOL-A-EPICHLOORHYDRIN; EPOXY RESIN (AVERAGE MOLECULAR WEIGHT ≤ 700) ; N°CE : 500-033-5; N°CAS : 25068-38-6

Poids : $\geq 2,5 - < 10 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Eye Irrit. 2 ; H319

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL ; N°CE : 203-539-1; N°CAS : 107-98-2

Poids : $\geq 2,5 - < 10 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 STOT SE 3 ; H336

BIS(ORTHOPHOSPHATE)DE TRIZINC ; N°CE : 231-944-3; N°CAS : 7779-90-0

Poids : $\geq 2,5 - < 10 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

BUTANE-1-OL ; N°CE : 200-751-6; N°CAS : 71-36-3

Poids : $\geq 1 - < 2,5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 STOT SE 3 ; H335 STOT SE 3 ; H336

ÉTHYLBENZÈNE ; N°CE : 202-849-4; N°CAS : 100-41-4

Poids : $< 2,5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Asp. Tox. 1 ; H304 STOT RE 2 ; H373 (organes de l'ouïe) Acute Tox. 4 ; H332 Aquatic Chronic 3 ; H412

OXIRANNE, DÉRIVÉS MONO[(ALCOOLATES EN C12-14)MÉTHYL] ; N°CE : 271-846-8; N°CAS : 68609-97-2

Poids : $\geq 0,1 - < 1 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317

3,6-DIAZAOCTANE-1,8-DIAMINE ; N°CE : 203-950-6; N°CAS : 112-24-3

Poids : $\geq 0,1 - < 1 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H312 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Chronic 3 ; H412

ÉTHYLÉNE-DIAMINE ; N°CE : 203-468-6; N°CAS : 107-15-3

Poids : $\geq 0,1 - < 1 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Acute Tox. 3 ; H311 Resp. Sens. 1 ; H334 Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Acute Tox. 4 ; H332 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Chronic 3 ; H412

Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Aalterpaint

Nom commercial du produit : RUSTOCOAT MIOX 4248RB RAL 7033
Mise à jour : 14.01.2025
Date d'édition : 14/01/2025

Version : 1.0.0

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Changer les vêtements souillés ou mouillés. Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si les symptômes persistent, consultez un médecin.
Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction Sable Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Equipement de protection

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Aalterpaint

Nom commercial du produit : RUSTOCOAT MIOX 4248RB RAL 7033

Mise à jour : 14.01.2025

Date d'édition : 14/01/2025

Version :

1.0.0

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder les emballages solidement fermés. Ne jamais ouvrir les emballages par pression. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Demands d'aires de stockage et de récipients

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation industrielle.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

XYLÈNE ; N°CAS : 1330-20-7

Type de valeur limite (pays d'origine) : Exposure Limit (8h) (B)

Valeur seuil : 221 mg/m³ / 50 ppm

Remarque : D

Version : 01/01/2007

Type de valeur limite (pays d'origine) : Exposure Limit (15min) (B)

Valeur seuil : 442 mg/m³ / 100 ppm

Remarque : D

Version : 01/01/2007

Type de valeur limite (pays d'origine) : STEL (EC)

Valeur seuil : 100 ppm / 442 mg/m³

Remarque : Skin

Version : 20/06/2019

Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA (EC)

Valeur seuil : 50 ppm / 221 mg/m³

Remarque : Skin

Version : 20/06/2019

QUARTZ (SiO₂) ; N°CAS : 14808-60-7

Type de valeur limite (pays d'origine) : Exposure Limit (8h) (B)

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Aalterpaint

Nom commercial du produit : RUSTOCOAT MIOX 4248RB RAL 7033

Mise à jour : 14.01.2025

Date d'édition : 14/01/2025

Version :

1.0.0

:
Valeur seuil : 0,1 mg/m³
Version : 01/01/2007
DIOXYDE DE TITANE ; N°CAS : 13463-67-7
Type de valeur limite (pays d'origine) Exposure Limit (8h) (B)
:
Valeur seuil : 10 mg/m³
Version : 01/01/2007
1-MÉTHOXY-2-PROPANOL ; N°CAS : 107-98-2
Type de valeur limite (pays d'origine) Exposure Limit (8h) (B)
:
Valeur seuil : 375 mg/m³ / 100 ppm
Remarque : D
Version : 01/01/2007
Type de valeur limite (pays d'origine) Exposure Limit (15min) (B)
:
Valeur seuil : 568 mg/m³ / 150 ppm
Remarque : D
Version : 01/01/2007
Type de valeur limite (pays d'origine) STEL (EC)
:
Valeur seuil : 150 ppm / 568 mg/m³
Remarque : Skin
Version : 20/06/2019
Type de valeur limite (pays d'origine) TWA (EC)
:
Valeur seuil : 100 ppm / 375 mg/m³
Remarque : Skin
Version : 20/06/2019
BUTANE-1-OL ; N°CAS : 71-36-3
Type de valeur limite (pays d'origine) Exposure Limit (8h) (B)
:
Valeur seuil : 62 mg/m³ / 20 ppm
Remarque : D
Version : 01/01/2007
ÉTHYLBENZÈNE ; N°CAS : 100-41-4
Type de valeur limite (pays d'origine) Exposure Limit (8h) (B)
:
Valeur seuil : 442 mg/m³ / 100 ppm
Remarque : D
Version : 01/01/2007
Type de valeur limite (pays d'origine) Exposure Limit (15min) (B)
:
Valeur seuil : 551 mg/m³ / 125 ppm
Remarque : D
Version : 01/01/2007
Type de valeur limite (pays d'origine) STEL (EC)
:
Valeur seuil : 200 ppm / 884 mg/m³
Remarque : Skin
Version : 20/06/2019
Type de valeur limite (pays d'origine) TWA (EC)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Aalterpaint

Nom commercial du produit : RUSTOCOAT MIOX 4248RB RAL 7033
Mise à jour : 14.01.2025
Date d'édition : 14/01/2025

Version : 1.0.0

Valeur seuil : 100 ppm / 442 mg/m³
Remarque : Skin
Version : 20/06/2019

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des gants résistant aux solvants.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite. Lors du pistolate: masque avec apport d'air frais. Opérations autres que le pistolage: dans les locaux bien ventilés, les masques avec apport d'air frais pourraient être remplacés par un masque combiné avec filtre à charbon de bois et filtre à particules.

Remarques générales

Masque intégral ou ensemble à embout buccal avec filtre à particules: concentration max. pour substances avec valeurs limites: filtre P1 jusqu'à max. 4 fois la VLE; filtre P2 jusqu'à 15 fois la VLE; filtre P3 jusqu'à max. 400 fois la VLE.

8.3 Indications diverses

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Liquide

Caractéristiques en matière de sécurité

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)	>	100 °C
Pression de vapeur :	(50 °C)	<	1000 hPa
Densité :	(20 °C)		1 g/cm ³
Test de séparation des solvants :	(20 °C)	>	3 %
Point d'éclair (ÉTHYLBENZÈNE)			22,9 °C
Température de décomposition :	non déterminé		
Point éclair :	non applicable		
pH :	non applicable		
Temps d'écoulement :	non déterminé		

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Aalterpaint

Nom commercial du produit : RUSTOCOAT MIOX 4248RB RAL 7033
Mise à jour : 14.01.2025
Date d'édition : 14/01/2025

Version : 1.0.0

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 (XYLÈNE ; N°CAS : 1330-20-7)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	8700 mg/kg
Paramètre :	DL50 (SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LÉGER (PÉTROLE) ; N°CAS : 64742-95-6)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	3592 mg/kg
Paramètre :	DL50 (REACTION PRODUCT : BISFENOL-A-EPICHLORHYDRIN; EPOXY RESIN (AVERAGE MOLECULAR WEIGHT <= 700) ; N°CAS : 25068-38-6)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 5000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (1-MÉTHOXY-2-PROPANOL ; N°CAS : 107-98-2)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	5660 mg/kg
Paramètre :	DL50 (BUTANE-1-OL ; N°CAS : 71-36-3)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	790 mg/kg
Paramètre :	DL50 (ÉTHYLBENZÈNE ; N°CAS : 100-41-4)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	3500 mg/kg
Paramètre :	DL50 (ÉTHYLÉNIAMINE ; N°CAS : 107-15-3)
Voie d'exposition :	Par voie orale

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Aalterpaint

Nom commercial du produit : RUSTOCOAT MIOX 4248RB RAL 7033

Mise à jour : 14.01.2025

Date d'édition : 14/01/2025

Version :

1.0.0

Espèce : Rat
Dose efficace : 0,75 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre : DL50 (XYLÈNE ; N°CAS : 1330-20-7)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : 2000 mg/kg
Paramètre : DL50 (SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LÉGER (PÉTROLE) ; N°CAS : 64742-95-6)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : > 3160 mg/kg
Paramètre : DL50 (REACTION PRODUCT : BISFENOL-A-EPICHLORHYDRIN; EPOXY RESIN (AVERAGE MOLECULAR WEIGHT <= 700) ; N°CAS : 25068-38-6)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Rat
Dose efficace : > 2000 mg/kg
Paramètre : DL50 (1-MÉTHOXY-2-PROPANOL ; N°CAS : 107-98-2)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : 9999,99 mg/kg
Paramètre : DL50 (BUTANE-1-OL ; N°CAS : 71-36-3)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : 3400 mg/kg
Paramètre : DL50 (ÉTHYLBENZÈNE ; N°CAS : 100-41-4)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : 5000 mg/kg
Paramètre : DL50 (ÉTHYLÉNEDIAMINE ; N°CAS : 107-15-3)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : 730 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : CL50 (XYLÈNE ; N°CAS : 1330-20-7)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : 6350 mg/l
Paramètre : CL50 (SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LÉGER (PÉTROLE) ; N°CAS : 64742-95-6)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : > 6193 mg/l
Temps d'exposition : 4 h
Paramètre : CL50 (BUTANE-1-OL ; N°CAS : 71-36-3)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : 8000 ppm

11.2 Informations sur les autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : RUSTOCOAT MIOX 4248RB RAL 7033
Mise à jour : 14.01.2025
Date d'édition : 14/01/2025

Version : 1.0.0

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport maritime (IMDG)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM), LIGHT AROMATIC · TRIZINC BIS(ORTHOPHOSPHATE))

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM), LIGHT AROMATIC · TRIZINC BIS(ORTHOPHOSPHATE))

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 9

Numéro EmS : F-A / S-F

Dispositions particulières : LQ 5 I · E 1 · Groupe de séparation de matières selon le code IMDG 7 - Métaux lourds et sels métalliques (y compris les composés organométalliques) · IMDG : - (SP 2.10.2.7 <= 5 l/kg)

Étiquette de danger : 9 / N

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 9

Dispositions particulières : E 1 · IATA : - (SP A197 <= 5 l/kg)

Étiquette de danger : 9 / N

14.4 Groupe d'emballage

III

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : RUSTOCOAT MIOX 4248RB RAL 7033
Mise à jour : 14.01.2025
Date d'édition : 14/01/2025

Version : 1.0.0

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport maritime (IMDG) : Oui (P)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autorisations et limites d'utilisation

Limites d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII (limitations)

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3, 40, 75

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

Aucune

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Aalterpaint

Nom commercial du produit : RUSTOCOAT MIOX 4248RB RAL 7033

Mise à jour : 14.01.2025

Date d'édition : 14/01/2025

Version :

1.0.0

H400	prolongée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
